Image not found or type unknown

Remboursement apport personnel/prêt immobilie suite à séparation

Par **amenesclou**, le **21/10/2011** à **16:16**

Bonjour,
Voilà mon problème qui est un peu compliqué et je vais essayer d'être claire.
Mon futur mari avait acheté avec son ex concubine un bien immobilier à 60% lui, 40% elle.
Après leur séparation (habitation séparée, compte séparé), ils ont mis en vente ce bien immobilier et pendant plusieurs mois, en attendant que ce bien soit vendu, mon futur mari a continué à rembourser le prêt à la banque sans que Madame y participe en quelque façon.
En avril dernier, n'ayant plus les moyens d'assumer seul le remboursement de ce crédit immobilier, il a déduit de la pension alimentaire qu'il devait verser pour leurs enfants la part de Mme, soit 40% du montant de la traite.
Mme refuse cette situation et veut l'obliger au paiement intégral de la pension alimentaire tout en continuant à se soustraire à son obligation de remboursement d'emprunt.
Cela représente maintenant une somme qu'elle lui doit de l'ordre de 3000 € et elle prétend que non seulement elle ne lui doit rien mais qu'en plus, il doit lui remboursement des 15 000 € qu'elle a versé provenant d'un PEL personnel pour l'achat de leur maison.
Nous ne savons plus quoi faire, si quelqu'un a une idée, merci de nous aider.
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés